



HAL
open science

Master Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02029078

HAL Id: hceres-02029078

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029078>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Lettres

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Lettres, langues, arts, communication

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention du master *Lettres* de l'Université Nice Sophia Antipolis comprend deux spécialités :

- Une spécialité à finalité recherche *Lettres* qui est dans son principe analogue aux formations du même type dispensées dans les autres universités françaises. Elle se subdivise en cinq parcours en première année de master (M1) et huit en deuxième année de master (M2). Les débouchés de la formation se situent pour l'essentiel dans l'enseignement et, de façon bien plus réduite, dans les secteurs du journalisme, de la communication et de l'administration. La poursuite d'études s'effectue le cas échéant en doctorat.
- Une spécialité à finalité professionnelle *Documentation*. Conçue initialement pour accueillir des étudiants se destinant au métier de professeur documentaliste (préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de documentation), cette spécialité, depuis la mise en place du parcours *Documentation* du master MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*) à la rentrée 2014, vise désormais des étudiants tentés par des carrières dans les bibliothèques ou les centres de documentation.

Les enseignements sont dispensés à Nice. Un des parcours du M2 à finalité recherche est conçu pour l'enseignement à distance.

Analyse

Objectifs

Pour la spécialité à finalité recherche, les objectifs sont ceux énoncés dans tous les masters de même type : formation à la recherche en lettres, culture générale étendue, développement de compétences analytiques et rédactionnelles. Deux parcours de M2 préparent à l'agrégation de lettres modernes et de lettres classiques. La spécialité entend également préparer à des métiers dans le secteur tertiaire où sont requises des compétences de culture générale jointes à des qualités d'expression.

Pour la spécialité *Documentation*, la création d'un parcours identique au sein du master MEEF a contraint les responsables de la formation à se rabattre sur les métiers de la documentation « en dehors de celui de professeur documentaliste ». Les métiers de la documentation, insuffisamment précisés, semblent confondus avec ceux du livre. Les métiers et les environnements professionnels où s'exercent des compétences de gestion ou d'ingénierie documentaire semblent méconnus.

Organisation

Pour la spécialité à finalité recherche, l'organisation de la formation est aisément lisible. Elle apparaît toutefois excessivement fractionnée alors que les effectifs se maintiennent ou diminuent. Une proposition de huit parcours en M2 pour une trentaine d'étudiants, même si des mutualisations existent, paraît bien excessive. Par exemple, on peut se demander quel est le nombre d'étudiants inscrits dans le parcours qui prépare à l'agrégation de lettres classiques. Un parcours permet un accès à distance au master *Lettres* à distance, élargissant ainsi le vivier des étudiants, suivant en cela une recommandation de la précédente évaluation du HCERES.

Pour la spécialité *Documentation*, la structure de la formation est simple, héritée de l'époque où la formation préparait au concours de professeur documentaliste. Elle n'a toutefois pas été modifiée pour répondre aux exigences qui sont celles désormais d'une formation professionnalisante en documentation.

La rédaction du dossier juxtapose tout au long du document les éléments des deux spécialités, aussi très peu de synergies ou de dynamiques communes apparaissent.

Positionnement dans l'environnement

La spécialité à finalité recherche est analogue pour l'essentiel aux masters en lettres proposés en région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) par les universités d'Aix-Marseille et Toulon. Elle se distingue cependant en proposant un parcours *Langue, littérature et civilisation occitanes* et un autre *Enseignement à distance* (en M2 seulement).

La spécialité *Documentation* a été conçue afin de diversifier les débouchés du master *Lettres*. La concurrence actuelle avec le parcours *Documentation* du master MEEF remet en cause la validité de ce choix. Par ailleurs, cette spécialité paraît assez marginale dans l'ensemble des huit parcours du M2 et peu ancrée dans la culture de la mention.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique de la spécialité à finalité recherche comporte 17 professeurs d'universités (PU) et 12 maîtres de conférences (MCF) dont deux sont habilités à diriger des recherches. Pour la spécialité *Documentation*, elle est renforcée par un MCF de la section Sciences de l'information et de la communication du conseil national des universités (CNU) et un professeur documentaliste. Cette équipe, très qualifiée, paraît très nombreuse compte tenu des faibles effectifs d'étudiants (pour les deux dernières années, respectivement 28 et 29 inscrits en M1, 41 et 29 inscrits en M2). Les responsabilités sont en outre très dispersées (12 responsables pour l'ensemble de la mention).

L'apport des professionnels pour la spécialité *Documentation* est très modeste (ils dispensent seulement 84 heures d'enseignement). Leur profil est de plus orienté vers les métiers du livre et des bibliothèques, nettement moins vers la documentation, les archives, la numérisation, etc.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

En cinq ans, l'effectif global de la mention a été réduit de près de moitié en M1 (passant de 58 étudiants à 28), il se maintient en M2 (proche de 40 inscrits). La spécialité à finalité recherche a accueilli en moyenne 26 étudiants en M2, ce qui, rapporté au nombre de parcours (8), interroge sur les effectifs très réduits par parcours. L'attractivité de ce M2 est toutefois réelle pour les étudiants étrangers qui visent la préparation de l'agrégation et un haut niveau de connaissances dans la perspective d'un poste d'enseignant de niveau supérieur dans leur pays d'origine. C'est un facteur de dynamisme et de rayonnement incontestable pour la mention. L'effectif de la spécialité *Documentation* est plus que modeste : pour les deux dernières années, 4 et 7 inscrits en M1, 12 et 7 inscrits en M2. L'attractivité de la formation est largement questionnée dès lors qu'elle ne prépare plus à l'insertion dans la filière de l'enseignement par voie de concours.

Les taux de réussite au diplôme sont corrects. Sur la période 2012/2014, il est de plus de 80 % pour la spécialité *Documentation* et proche de 65 % pour la spécialité à finalité recherche. On peut s'interroger sur le taux d'étudiants ayant validé leur M2 en 2013 qui n'est que de 50 %, sans explication dans le dossier.

Les statistiques relatives à l'insertion professionnelle des diplômés portent sur des effectifs faibles ou très faibles et en conséquence sont peu significatives. Le taux de réponse aux enquêtes est faible (environ 40 %). L'insertion se fait très majoritairement dans la fonction publique et l'enseignement. Environ 10 % des diplômés de la spécialité recherche poursuivent en doctorat.

Place de la recherche

Le master est adossé à quatre unités de recherche dont deux UMR (unités mixtes de recherche) : CTEL (Centre transdisciplinaire d'épistémologie de la littérature et des arts vivants, Equipe d'accueil - EA 6307), LIRCES (Laboratoire interdisciplinaire Récits, Cultures, Sociétés, EA 3159), BCL (Base Corpus Langage, UMR 7320) et CEPAM (Cultures & Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge, UMR 7264). La qualité et la solidité de l'adossement à la recherche constituent l'un des points forts de la mention. Dans une certaine mesure, la spécialité *Documentation* bénéficie de cet atout, bien qu'aucune des quatre unités concernées ne travaille dans le champ de l'information et de la documentation. La place de la recherche est en outre alimentée par un corps professoral très hautement qualifié.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation des futurs chercheurs, enseignants-chercheurs et enseignants formés dans la mention est clairement précisée. Cependant, compte tenu de la concurrence du master MEEF pour l'une et l'autre spécialité et de la raréfaction des débouchés dans le champ de la recherche en lettres, la préparation à des débouchés vers d'autres métiers est à renforcer, elle est aujourd'hui insuffisante.

Il est difficile d'apprécier la place concrètement accordée à la professionnalisation dans la spécialité *Documentation*. L'intention d'une écoute des acteurs professionnels et des évolutions des métiers et des compétences est signalée dans le dossier. On peut toutefois se demander si la dimension professionnalisante est suffisamment diversifiée pour préparer au mieux les étudiants à la diversité des métiers de la documentation.

Place des projets et des stages

Pour la spécialité *Documentation*, les projets ainsi que les stages sont inscrits dans le cadre de l'UE *Contextualisation professionnelle* et portent sur des réalisations ou missions en lien avec des organismes ou associations. Les exemples de projets montrent une certaine diversité de cas et une relative pertinence. La place des stages est importante avec une possibilité de stages courts (deux à trois semaines) durant les trois premiers semestres et un stage long en fin de semestre 4 (S4). Cet aspect est très positif pour la découverte des métiers mais aussi pour poser des jalons propices à une future insertion professionnelle.

Pour la spécialité à finalité recherche, un stage de 35 heures est possible mais c'est actuellement une possibilité très rarement suivie par les étudiants. A juste titre, l'équipe prévoit de maintenir ce dispositif et d'en renforcer la publicité. La durée du stage pourrait être allongée.

Place de l'international

Les étudiants étrangers représentent 25 % des effectifs pour la spécialité à finalité recherche et 10 % pour la spécialité *Documentation* (c'est-à-dire au mieux un étudiant par promotion). Il est très regrettable que, selon le dossier, des lenteurs administratives retardent et parfois empêchent l'inscription des candidats étrangers.

L'anglais - langue requise en documentation - n'est pas enseigné dans la formation mais le bilan est positif pour les étudiants qui ont cette compétence linguistique et sont très appréciés par certaines entreprises. Ce constat plaide en faveur de l'introduction d'un enseignement d'anglais professionnel dans le cursus d'études.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Classiquement, le M1 à finalité recherche est accessible à tous les étudiants titulaires d'une licence en lettres (et Occitan) ainsi qu'aux titulaires d'autres licences, sous réserve de l'acceptation d'un dossier de validation. Le dispositif d'accès au M2 à finalité recherche (dossier de candidature et validation par l'équipe pédagogique) connaît un taux d'acceptation de 90 %. La spécialité *Documentation* est ouverte à tous les titulaires d'une licence de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Lettes, arts et sciences humaines et par validation des acquis pour les titulaires d'une licence des autres disciplines et/ou d'autres universités ainsi que pour les étudiants en reprise d'études. L'entrée est possible en M1 ou M2. Malgré cette grande ouverture, le nombre d'inscrits reste très faible. La raison principale invoquée de la faiblesse des inscriptions externes (autres universités françaises ou étrangères) est celle de la lenteur administrative pour transmettre l'acceptation aux étudiants. On peut s'étonner que ce problème ne puisse pas être résolu par une communication plus directe entre le responsable de la formation et les candidats.

Hormi la possibilité de passerelles entre les deux spécialités, le dossier ne mentionne pas de dispositif particulier d'aide à la réussite.

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'ensemble des enseignements est donné en présentiel, à l'exception d'un parcours du M2 à finalité recherche (*Lettres à distance*) ouvert depuis 2015 et qui ne semble pas encore avoir d'inscrits à la date de rédaction du dossier.

Pour la spécialité *Documentation*, le numérique n'est pas mobilisé en tant que TICE (Technologies de l'information et de la communication) mais fait l'objet d'enseignements spécifiques visant l'acquisition de compétences en documentation. Le rapport mentionne les technologies de l'internet mais non celles qui sont désormais au cœur des métiers de la documentation (par exemple, outils de gestion documentaire-gestion des connaissances, outils de veille et de curation, numérisation des fonds documentaire).

Evaluation des étudiants

Pour la spécialité *Documentation*, les précisions sur l'évaluation détaillée du cursus des étudiants sont insuffisantes. Pour la spécialité à finalité recherche, le contrôle continu intégral est retenu, l'évaluation des séminaires prenant la forme de mini-mémoires ou d'un exposé oral.

Suivi de l'acquisition de compétences

Cette partie du dossier n'est pas documentée. L'absence de réflexion sur le suivi de l'acquisition des compétences est problématique pour la spécialité *Documentation*, s'agissant d'une formation à vocation professionnelle.

Suivi des diplômés

Le dossier est lacunaire sur ce point, il déplore l'envoi tardif des données de l'observatoire de la vie étudiante.

Pour la spécialité *Documentation*, un suivi individuel des diplômés par le responsable de la formation est rendu possible du fait des très faibles effectifs. Cependant, aucune information n'est communiquée sur les emplois occupés par les diplômés. Pour la spécialité à finalité recherche, l'information la plus précise concerne les taux de réussite aux concours de l'enseignement, dont la signification est toutefois réduite, vu les très faibles effectifs concernés.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Il existe un conseil de pédagogie (réuni à deux reprises) et un conseil de perfectionnement pour la spécialité *Documentation*, associant des professionnels, dont les travaux ne sont pas connus. L'évaluation des enseignements par les étudiants est très récente, un questionnaire a été élaboré à l'occasion de la constitution du dossier d'autoévaluation. Manifestement, la culture du pilotage collégial des formations est en cours de développement.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les étudiants sont accompagnés par une équipe disponible et à l'écoute.
- Le corps enseignant est nombreux et de qualité, garantissant un très solide adossement à la recherche.
- Pour la spécialité *Documentation*, l'offre de stages est abondante, l'UE *Contextualisation professionnelle* permet la réalisation de projets et missions en partenariat avec différentes entités.

Points faibles :

- La concurrence du master MEEF a fragilisé l'ensemble du master *Lettres*, réduisant fortement les effectifs et remettant en cause la pertinence des stratégies de diversification qui avaient été retenues (mise en place de la spécialité *Documentation*).
- Les débouchés professionnels continuent d'être recherchés avant tout dans le secteur de l'enseignement.
- Le nombre de parcours pour la spécialité à finalité recherche est déraisonnable.
- Pour la spécialité *Documentation*, le nombre de professionnels participant à la formation est trop faible et le repositionnement de la formation vers la diversité des métiers de la documentation et des compétences correspondantes n'a pas été achevé.

Avis global et recommandations :

Comme tous les masters en lettres en France, le master de l'Université Nice Sophia Antopolis a été profondément déstabilisé par la concurrence du master MEEF et se trouve dans une situation très délicate.

Malgré la nouvelle répartition des rôles imposée par les réformes successives, les débouchés offerts aux étudiants du master *Lettres* continuent de se situer très majoritairement dans le secteur de l'enseignement. La diversification des débouchés est certes difficile à inventer et à conduire, elle est toutefois indispensable.

La réduction du nombre de parcours (surtout en M2 à finalité recherche et peut-être en M1) est plus que nécessaire.

Pour la spécialité *Documentation*, la maquette doit être profondément remaniée (peut-être en association avec le département Information/communication) afin de répondre aux enjeux contemporains des métiers offerts par ce secteur d'activité. De véritables besoins en archivistique, documentation, gestion des connaissances, etc., existent en dehors des seules bibliothèques. Une étude approfondie de ces besoins devrait permettre de refonder le projet pédagogique de la formation et de retrouver des effectifs justifiant son maintien.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

Master Lettres

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014994-019666-RT

Nous remercions les évaluateurs pour le travail très sérieux, précis et constructif fourni qui nous conforte dans les modifications auxquelles nous travaillons pour la nouvelle offre de formation.

1. Sur la partie « Objectifs »

Il était précisé dans le dossier : « De son ouverture en 2010 jusqu'à la rentrée 2014, cette spécialité accueillait à la fois les étudiants se destinant au métier de professeur documentaliste (CAPES de documentation) et ceux souhaitant travailler dans des bibliothèques ou des médiathèques municipales, des bibliothèques universitaires ou encore des centres de documentation de musées voire d'entreprises. »

On ne saurait donc affirmer que le parcours ouvert au sein du master MEEF était identique à celui de la spécialité Documentation du master Lettres car il ne concernait qu'une des ses orientations. Les métiers de la documentation faisaient partie, dès la création de la spécialité, des débouchés envisagés.

2. Sur la partie « Organisation »

L'organisation actuelle de la spécialité Recherche, avec 8 parcours en M2, est en effet trop fractionnée aujourd'hui. Nous le soulignons nous-mêmes dans notre rapport. Nous travaillons actuellement à une mention avec deux parcours en M1 comme en M2 : un parcours Recherche et un parcours Documentation. Le rapport s'interroge sur le nombre d'inscrits dans le parcours 7, préparation à l'Agrégation de Lettres Classiques (p. 3 du rapport d'évaluation) : il y a chaque année 3 à 5 inscrits, qui de plus suivent de nombreux cours mutualisés avec le parcours 8 (préparation à l'agrégation de Lettres modernes). Quant à la maquette de la spécialité Documentation, elle a dès l'origine intégré des enseignements qui ne préparaient pas aux seuls concours de l'enseignement mais à la pratique documentaire dans d'autres cadres professionnels que l'éducation nationale (notamment la documentation d'entreprise).

3. Sur la partie « Positionnement dans l'environnement »

En ce qui concerne la spécialité Documentation, l'insertion professionnelle des diplômés dans des médiathèques, des bibliothèques universitaires, des centres de documentation de musée ou encore des centres de documentation d'entreprise invite à relativiser l'affirmation du rapport : « La spécialité Documentation a été conçue afin de diversifier les débouchés du master Lettres. La concurrence actuelle avec le parcours Documentation du master MEEF remet en cause la validité de ce choix. » En outre, il faut rappeler que le lien entre les deux spécialités de la mention est actuellement assuré par des séminaires orientés d'une part vers l'histoire du livre, de l'édition de texte, des bibliothèques, de la lecture jusqu'à la période contemporaine et d'autre part vers les représentations de l'écrit et des lieux qui le conservent. A côté des enseignements professionnalisants, ces séminaires assurent dans la spécialité Documentation l'assise culturelle et la capacité réflexive des étudiants qui se destinent à être des professionnels de l'écrit (papier ou dématérialisé). Ces séminaires sont également proposés dans la spécialité Recherche, où ils permettent une ouverture sur ce qui entoure l'œuvre littéraire : conditions d'édition, de diffusion, de lecture, de censure, etc.

3. Sur la partie « Équipe pédagogique »

S'il est vrai que l'on aimerait augmenter la quantité d'heures d'intervention des professionnels dans la spécialité Documentation, il faut tout de même rappeler que les responsables de cette spécialité font régulièrement intervenir des professionnels de la documentation d'entreprise, qui ont un profil qui n'est pas orienté vers les métiers du livre et des bibliothèques.

4. Sur la partie « Effectifs ».

Effectifs

La réduction de « moitié » des effectifs en M1 s'explique largement par le transfert de la préparation au métier d'enseignant vers le MEEF. Si l'on ne considère que les inscrits en Recherche et Documentation, les chiffres sont stables : 19, 25, 25, 21, et encore 21 en 2016-17 pour la Recherche¹. Pour la Documentation, après trois années de baisse (20, 15, 4, 7 inscrits en M1), les chiffres remontent en 2016-17 : 13 inscrits.

¹ Nous précisons p. 10 de notre rapport, annexe A : « On peut observer que la baisse conjoncturelle des effectifs en 2013, due à l'ouverture du Master MEEF, vers lequel se sont

5. Sur la conclusion

Les rectifications proposées *supra* ne nous empêchent pas de partager le point de vue du Comité sur le nombre excessif de parcours (nous avons résolu cette question pour la future maquette), sur l'intérêt du Master à distance (qui sera ouvert dès l'année prochaine) et sur la nécessité d'une réflexion sur la diversification.

Le « Parcours professionnel » que comprendra la nouvelle maquette rendra le Master plus nettement professionnalisant, et nous réfléchissons également à des séminaires d'ouverture pour le Master Recherche, dans les domaines du journalisme et de l'édition.

Nice, le 14 avril 2017

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique


Sophie RAISIN

dirigés des étudiants qui s'inscrivaient auparavant dans un parcours « enseignement » au sein du Master Recherche, est suivie immédiatement d'une remontée des effectifs à son niveau antérieur (25 en 2014).